

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2020
NOTE DE PRESENTATION

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

Les recettes réelles de fonctionnement comprennent trois grandes catégories :

	2018	2019	2020
Impôts locaux	1 745 372	1 804 309	1 927 557
Dotations communautaires	767 730	487 701	502 337
Dotations de l'Etat	673 602	625 562	636 586
Total	3 186 704	2 917 572	3 066 480

La baisse de la DGF a été de 31 618 € en 2019 et de 25 432 € en 2020.

Compte tenu de l'annonce d'une stabilisation de la baisse pour 2020, celle-ci n'avait pas été anticipée.

Les impôts et taxes portent sur les impôts « ménages » puisque la commune de Saint Romain fait partie d'une intercommunalité à fiscalité unique. La loi de finances de 2020 a instauré la suppression progressive de la taxe d'habitation. Cette baisse de recette doit être intégralement compensée par un complément de taux issu de la part départementale sur la taxe foncière.

La hausse mécanique des bases d'imposition en 2020 a généré une recette supplémentaire de 123 248 €.

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT:

Les dépenses de fonctionnement comprennent six catégories :

	Montant en € en 2020	% en 2020	% en 2019
Dépenses réelles	2 883 469		
<i>dont</i>			
FPIC	52 126	1.80%	2.49%
Charges de personnel	1 355 186	46.99%	47.88%
Subventions et participations	580 791	20.14%	20.76%
Charges de gestion courante	703 309	24.39%	22.50%
Charges financières	126 245	4.37%	4.98%
Indemnités des élus	107 006	3.71%	4.12%

LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement comprennent deux grandes catégories :

	Montants en € en 2020	% en 2020	% en 2019
Dépenses réelles	677 469		
<i>dont</i>			
<i>Dépenses d'équipements</i>	241 097	35.58%	49.71%
<i>Capital de la dette</i>	396 243	58.48%	46.48 %

Le niveau des dépenses d'investissement dépend des projets d'investissement mis en œuvre. Cela a aussi une conséquence sur le Fonds de Compensation de la TVA qui correspond au remboursement par l'Etat de la TVA payée par les collectivités deux ans après la dépense d'investissement, minoré de frais de gestion. Les projets d'investissement majeurs de l'exercice 2020 furent le remplacement des 12 chaudières de la brigade de gendarmerie et la réfection de la salle de réunion.

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les recettes d'investissements peuvent être classées en cinq grandes catégories :

	Montant en € en 2020	% en 2020
Recettes réelles	1 187 807	
<i>dont</i>		
<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	0	0%
<i>Subventions</i>	279 152	23 %
<i>Emprunts</i>	0	0
<i>FCTVA</i>	105 197	8%
<i>Taxe d'aménagement</i>	209 056	17 %

Le montant des subventions obtenues dépend des investissements programmés.

LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

La commune a engagé des baisses de nombreux postes en fonctionnement (charges de gestion courante) et la capacité d'autofinancement de la commune s'améliore.

L'ENDETTEMENT DE LA COMMUNE :

L'emprunt ne peut financer que les dépenses d'investissement (hors dette).

La commune doit dégager des recettes propres (excédent de fonctionnement et recettes d'investissement hors emprunt) pour rembourser la dette.

Les emprunts sont exclusivement destinés à financer des investissements, ils n'ont pas à être affectés explicitement à une ou plusieurs opérations d'investissement. Ils peuvent être globalisés et correspondre à l'ensemble du besoin de financement de la section d'investissement (financement des investissements).

En ce qui concerne la structure des emprunts communaux, 76 % des emprunts sont à taux fixe, ce qui représente un risque très faible pour la commune.

Ils sont répartis entre les établissements financiers suivants :

Caisse d'Epargne Haute-Normandie : 8 %

Caisse des Dépôts et Consignations : 26 %

Crédit Agricole : 66 %

La commune n'a pas souscrit d'emprunt en 2020 et stabilise son taux d'endettement.

ANNUITES	2019	2020	2021	2022	2023	2024
capital	389 688.98	396 247.14	403 016.64	410 009.39	386 517.27	362 089.76
intérêts	139 861.30	133 527.07	118 180.10	110 118.29	94 724.87	81 250.99
annuités	529 550.28	529 774.21	521 197.11	520 127.68	481 242.14	443 340.75

ENCOURS DES EMPRUNTS stock de dette)	2019	2020	2021	2022	2023	2024
encours au 1er janvier	4 606 498	4 216 808	3 820 562	3 417 544	3 007 535	2 621 018